

**Comité Social d'Administration DI Auvergne-Rhône-Alpes
du 8 avril 2024**

Le Comité Social d'Administration DI AuRA s'est réuni le 8 avril 2024, en présence de toutes les OS.

Une nouvelle psychologue du travail, Madame Noémie LLODRA est entrée en fonction.

Points soumis à vote :

Point n°1) Fusion des bureaux de Lyon ville et de Lyon énergies:

Ce projet s'inscrit dans les suites du transfert des missions fiscales ayant abouti au démantèlement du pôle énergétique interrégional.

Les arbitrages de 2022 ont conduit à maintenir l'activité fiscale des produits pétroliers sous douane (EFS) dans le giron de la Douane soit 4 agents pour la raffinerie de Feyzin.

Ces 4 collègues seront intégrés dans un bureau « fiscalités » fusionné avec le bureau CI-Garantie de Lyon Ville.

L'effectif de référence a été fixé à 2 A+ (IP + adjoint chef de service) , 1 A, 14 B et 1 C + 3 ER pour la Garantie.

Le futur chef (fe) de service sera nommé au 1 juillet 2024 et aura une fonction de « préfigurateur » dans l'attente de la création du bureau fusionné au 1^{er} janvier 2025 qui sera dénommé BFCI de Lyon.

Les deux services actuellement répartis sur deux sites rejoindront le 3^o étage du site de Condorcet.

⇒ Position de l'USD-FO :

L'USD-FO reste bien entendu opposé au transfert des missions fiscales qui a considérablement affaibli la DGDDI mais ce projet de fusion permettra de consolider l'exercice des missions fiscales « restantes » et prend en compte l'accompagnement social des agents impactés.

Vote : POUR

Points évoqués pour information :

Point n°2) Effectifs de référence 2024:

Les ER 2024 de la DI AuRA s'établissent à 1302 dont 628 OP/CO et 674 SU.

Pour rappel le projet initial de la Direction Générale présenté au CSA de Réseau du 8 février 2024 prévoyait un ER de 1292 (626 OP/CO et 666 SU).

Ce projet qui consistait à ne pas renouveler les ER non pourvus (postes vacants en frontière essentiellement) a été rejeté par l'**USD-FO**.

Il nous paraît vital que le calibrage des services en effectifs de référence repose sur la réalité des missions et non sur le nombre d'ER réellement pourvus.

La DG a revu sa copie et un concours national à affectation régionale sera prochainement organisé en vue de pourvoir des postes de catégorie C branche de la Surveillance.

Les inscriptions seront ouvertes du 22 avril au 7 juin 2024 et le début de la scolarité est fixé pour le mois d'avril 2025.

La durée minimale d'affectation sera de 2 ans.

Le concours sera commun aux DI AuRA et Hauts de France soit 240 stagiaires au global dont l'affectation sera répartie en fonction des lieux d'inscription.

Le constat de la baisse tendancielle des effectifs OP/CO se poursuit : en 2020 l'ER de la DI AuRA était de 695 OP/CO (dont 35 ER pour l'Équipe France Douane) et 673 SURV...

Les transferts des missions fiscales et des 39 ER de l'ex CSP ainsi que les gains de productivité demandés chaque année conduisent à un affaiblissement du réseau OP/CO.

La prévalence de l'effectif SURV devrait conduire à un renforcement des missions LCF, à ce titre une clarification de la doctrine d'emploi des services surveillance nous semble nécessaire.

⇒ Position de l'USD-FO :

L'**USD-FO** se félicite de la création d'un concours national à affectation régionale (CNAR) pour le recrutement d'agents de catégorie C en surveillance. La situation des sous-effectifs dans tous les services douaniers, en opérations commerciales comme en surveillance, variera peu, la charge de travail et le renforcement des missions LCF continueront à augmenter, mais l'effort d'attractivité et de recrutement à destination locale apportera un peu d'oxygène aux agents déjà en poste.

L'**USD-FO** a exprimé sa satisfaction suite à la publication du TA IR1 qui a permis de promouvoir 4 collègues en Auvergne-Rhône-Alpes en 2023 soit environ 8 % des promotions nationales possibles.

L'**USD-FO** adresse toutes ses félicitations aux promus IR1 « chefs de service ».

L'**USD-FO** soutient au plan national un élargissement des promotions « experts » au grade d'IR1 actuellement limitées aux agents de la Direction Générale, aux informaticiens et aux agents du SEJF.

Une clarification de la notion de « chef de service » nous semble cependant nécessaire, le chef de service devant être, pour l'**USD-FO**, attribuaire d'un rôle managérial (animation d'un service, notation, gestion RH).

Point n°3) Formation professionnelle / recrutement:

La formation professionnelle représente en DI AuRA 9 232 jours soit 7,7 jour par agent en moyenne.

La formation relative au nouveau droit de visite (article 60-1 à 60-10 du CD) a été la plus suivie ainsi que les formations SURV (chef d'équipe, conduite auto, faux documents, audition) et OP/CO (DELTA IE)

258 refus de formation ont été motivés suite à un nombre de place insuffisant et une centaine de refus de formation ont été enregistrés pour avis hiérarchique défavorable.

⇒ Position de l'USD-FO :

L'**USD-FO** a souligné les difficultés des chefs de service à concilier les demandes de formation ou de CPF parfaitement légitimes mais difficilement conciliables avec les nécessités de service (postes en bureaux et objectifs SURV) dans un contexte de manque d'effectifs. Dans toutes les catégories (C,B,A), l'importante situation de sous-effectifs dans les services ampute le temps nécessaire de formation des agents.

L'**USD-FO** a proposé la création d'une « bibliothèque » des formations dispensées accessibles en ligne afin que tous les agents puissent accéder à tout moment à une base documentaire utilisable lors de réunions de service.

Point n°4) Point budgétaire:

Le budget prévisionnel 2024 de la DI AuRA s'établit à 6,2 M €.

Malgré les annonces ministérielles de diminution du budget de la Douane, le BOP DI AuRA n'a pas été diminué.

Les dépenses sont en augmentation en raison de l'inflation.

Les dépenses liées au FACVA 2023 n'ont pas été « remboursées » par la DG. Il n'y aura pas de nouvel appel à projet dans l'attente de cette compensation budgétaire.

Les frais de déplacement ont augmenté de 50 %.

Pour 2025 la programmation budgétaire définira des priorités.

⇒ Position de l'USD-FO :

Pour l'**USD-FO**, les économies budgétaires sont une constante dans l'administration et il faut veiller à ce que les velléités de « rabotage » ne se traduisent pas par une dégradation des conditions d'exercice des missions.

L'**USD-FO** a souligné, par exemple, la qualité déplorable du papier d'impression recyclé qui nous est imposé.

Nous rejoindre : cliquer [ICI](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)

